

Chine en 1972 atteindra ainsi environ 145 millions de boisseaux, ce qui constitue bien entendu un record absolu.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Les conditions sont celles qui s'appliquent d'ordinaire aux ventes à la Chine, soit 25 p. 100 comptant au moment du chargement et le solde à crédit sur 18 mois. Comme l'indique le communiqué de la Commission du blé, ces conditions de crédit sont possibles grâce à une garantie accordée à la Commission du blé par le gouvernement fédéral.

Je voudrais profiter de cette occasion pour rendre hommage aux membres de la Commission du blé, et particulièrement à ceux qui ont négocié ce contrat, mais aussi aux autres, ainsi qu'à leurs collaborateurs qui accomplissent une tâche énorme pour vendre le blé et en assurer la livraison à temps, ainsi que pour veiller dans la mesure du possible à répartir équitablement les livraisons entre les agriculteurs de la région. On oublie parfois le difficile travail que fait le personnel des organismes de ce genre, les commissaires et leurs collaborateurs, et je tiens à profiter de cette occasion pour les féliciter.

Des voix: Bravo!

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, comme vous le demandez, je serai bref, mais que dire des fadaïses insipides débitées par les députés d'en face. Je veux tout simplement souligner que nous sommes heureux que ce marché ait été conclu et de constater que le gouvernement, poussé et pressé par l'opposition depuis deux ou trois ans, ait finalement pris conscience de ce qui peut ou doit être fait. Si le gouvernement nous écoutait davantage, il deviendrait plus efficace.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, s'il est une chose dont le ministre ne manquera pas, ce sont bien les conseils. Nous sommes heureux d'apprendre que l'on conclut des marchés. C'est donc une preuve que la reconnaissance de la Chine a été une initiative valable. J'ajoute que c'est notre parti qui le premier a suggéré d'adopter une attitude réaliste à l'endroit de ce pays.

Je me suis réjoui d'entendre le ministre dire qu'il était convaincu que nos moyens de transport étaient en mesure d'expédier le produit. En ce qui concerne les wagons-trémies dont a parlé le ministre, je crois comprendre, d'après sa déclaration, qu'on en est encore à l'étape de la commande, un peu comme le jeune enfant dont on rêve de la venue.

• (1130)

Le ministre a déclaré que la Commission du blé s'est enfin révélée à ses yeux et aux yeux de son parti un organisme de vente efficace. Il aura l'occasion, au moment où sera présenté un bill à la Chambre dans quelques jours, de confier à la Commission les autres céréales que les agriculteurs de l'Ouest lancent sur le marché. Je me permets de dire au ministre—et je crois qu'il l'admettra—que les céréales qui n'ont pas été commercialisées par la Commission du blé n'ont pas eu autant de succès que celles qui l'ont été. J'exhorte donc le ministre d'accorder une chance aux agriculteurs et d'étudier la possibilité de confier d'autres grains à la Commission.

[L'hon. M. Lang.]

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi sommes également heureux d'entendre le ministre dire qu'un nouveau contrat de vente de blé a été conclu entre la Chine et le Canada. Cette vente aidera certainement les producteurs de blé de l'Ouest canadien.

Le ministre a annoncé que cette vente de 1,500,000 tonnes de blé est négociée selon les termes suivants: 25 p. 100 comptant et le solde à être payé dans 18 mois, crédit garanti par le gouvernement fédéral à la Commission canadienne du blé. J'aurais aimé entendre le ministre nous dire, par exemple, à quel taux d'intérêt la vente a été faite et avec quel argent la Chine communiste paiera les 25 p. 100 comptant.

Monsieur l'Orateur, le ministre a dit que le gouvernement fédéral garantira ce prêt ou ce crédit à la Commission canadienne du blé. Il s'agit d'une autre occasion où les Canadiens fournissent à peu près tout, mais on manque d'information. Le taux d'intérêt et la somme qui sera payée comptant intéressent fortement les Canadiens, et j'ai l'impression que la Chine ne nous paiera certainement pas avec de l'argent canadien, car elle n'en a pas. Nous paiera-t-elle avec de l'argent américain? Nous ne le savons pas.

A tout événement, il y a eu vente de blé. Les agriculteurs de l'Ouest veulent vendre le leur, et nous devons le vendre, mais à des conditions telles qu'elles ne seront pas un fardeau sur les épaules du peuple canadien qui, je pense, en supporte suffisamment, présentement, dans tous les domaines de l'activité économique.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES PROPOS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AU
SUJET DE CERTAINS «RONDS-DE-CUIR CORRUPTIBLES»—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour soulever une question urgente. Le *Journal d'Ottawa*, édition du 1^{er} juin, publie le compte rendu d'un discours au cours duquel le président de la Commission de la Fonction publique aurait déclaré que certains fonctionnaires sont «des ronds-de-cuir corruptibles». Je propose donc, avec l'appui du député de Halifax-East Hants (M. McCleave):

Que le sujet du discours du président soit déferé au comité permanent des prévisions budgétaires en général qui a reçu hier le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique pour l'année 1971.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les députés ont entendu la motion du député de Fundy-Royal. Cette motion, proposée en vertu de l'article 43 du Règlement requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.